

ERREUR SUR LA PERSONNE



I

(3 heures du matin.)

Rincadallot titubant. — S'espère ma belle mère n'est pas là.



II

— (Appercutant la lum.) S'huis un homme mort.

SANG-FROID

(Pour le SAMEDI)

A mon excellent ami Albert Bloch.

I

Un soir, à Nîmes, le célèbre avocat Félix Talbret venait d'entrer dans un bureau de tabac, laissant ainsi, seule, un instant, sa femme qui l'accompagnait. Or, à ce moment, vint justement à passer dans la rue un certain M. Carrère, de la même ville (où il était, d'ailleurs, assez désavantageusement connu) qui, voyant madame Talbret seule et la croyant sortie ainsi, se permit de l'accoster, feignant de la prendre pour une autre. Mais, c'est alors qu'heureusement le mari reprit dans la rue, assez à temps pour voir qu'on allait manquer de respect à sa femme...

...L'idée ne lui vint certes pas de provoquer en duel l'individu capable d'une telle goujaterie; mais "tombant dessus," la canne levée, il lui administra, séance tenante, la plus consciencieuse volée de coups de bâton dont un homme ait jamais rossé un drôle...

Si cette scène n'avait pas eu de témoins, le sieur Carrère n'aurait pas cru du tout indispensable à sa dignité (?) de donner la moindre suite à l'affaire; mais, malheureusement pour lui, un assez nombreux public avait assisté à sa petite... exécution. Aussi, pour se donner un peu meilleure figure dans cette affaire, résolut-il de demander à l'avocat une réparation par les armes — feignant de prendre la correction qu'il avait reçue pour une provocation, et ses coups de bâton pour un soufflet.

Mais l'avocat, en traitant l'insulteur de femmes comme il l'avait traité, savait très bien ce qu'il faisait: c'est dire qu'il comprit fort bien l'intention de son adversaire quand celui-ci lui envoya, bien ostensiblement, ses témoins. Aussi, bien décidé à ne pas lui fournir la réparation morale d'une rencontre, il refusa de recevoir les témoins de son adversaire et cela, lui aussi, le plus ostensiblement possible.

Quand les témoins rendirent compte à leur ami de leur démarche, ils n'étaient pas moins furieux que lui de leur insuccès, car cela les rendait ridicules — au lieu de les rendre célèbres comme l'eût fait leur participation à une affaire où aurait été mêlé l'illustre avocat provençal.

...Et c'est ainsi qu'à l'issue de son entretien avec ses témoins, la tête montée par les excitations de ses amis et les nombreux verres de "fine"

qu'il avait ingurgités pour se donner du cœur, Carrère résolut d'aller relancer jusque dans sa propre maison son adversaire récalcitrant.

L'avocat, s'attendant un peu à la venue de son adversaire, avait naturellement donné à son domestique la consigne formelle de ne pas le recevoir; mais le visiteur passa outre la consigne et le domestique et s'engagea dans une allée du parc qui conduisait à la maison; ce fut alors qu'il rencontra l'avocat...

II

Félix Talbret prenait à ce moment le frais dans son parc: enfoncé dans son *rocking chair*, il fumait un cigare — ce qu'il continua à faire aussi tranquillement et sans aucunement se déranger quand son adversaire eût paru devant lui au coin d'une allée du parc.

Le spectacle de ce sang-froid ne fit qu'augmenter la fureur de Carrère: aussi ce fut avec une sorte de rage qu'il lui cria à la face ces premiers mots:

— Vous battez-vous, enfin?

— Mais, vos témoins, répondit alors tranquillement l'avocat, ne vous ont donc pas appris encore l'accueil que je leur ai fait?

— Mais si, parfaitement.

— Eh bien, alors?

— Alors, répondit Carrère avec emportement, je suis venu, pour voir si vous oserez me refuser personnellement...

— Mais, comment donc! à vous plus qu'à tout autre. Je ne vous dirai pas que votre venue chez moi, moi votre adversaire, est chose fort incorrecte, — la correction et votre conduite n'ayant jamais rien eu à démêler ensemble! Mais vous devriez savoir qu'elle est bien imprudente. Une... irruption comme la vôtre dans une propriété habitée, close de murs comme la mienne, et *uniquement* encore est un acte fort grave qui relève bel et bien de la Correctionnelle!

— Monsieur, reprit Carrère exaspéré, cessez votre plaisanterie. Puisque je vois bien maintenant que vous ne voulez pas vous battre de plein gré, il ne me reste plus qu'à vous y forcer, en vous provoquant.

— Comment, des menaces, maintenant, des voies de fait! Mais vous oubliez donc dans quelles conditions suspectes vous êtes chez moi; je n'aurais qu'à crier "au secours" pour qu'on vous prit pour un voleur!

— N'en faites rien, rugit Carrère, car je suis armé et avant que vous...

— Une agression à main armée! Vous allez

me forcer à crier "à l'assassin"; ou, non, plutôt simplement...

L'avocat étendait la main sur la table du jardin pour y saisir la sonnette du domestique quand, à cette vue, son adversaire, affolé, sortit son revolver et fit feu sur lui...

Carrère avait visé en pleine tête: mais sa main tremblait, il manqua l'avocat. Alors, celui-ci, toujours aussi calme quoiqu'un peu plus pâle, sortit, à son tour, un revolver chargé de sa poche, puis se leva. Les jambes du misérable Carrère flageolaient d'émotion. L'avocat, poussant vers lui son siège, lui dit:

— Prenez-le, vous en avez plus besoin que moi!

— Puis, quand le malheureux inconscient se fut effondré, anéanti, l'avocat reprit:

— Vous venez de tenter de m'assassiner; je serais en droit de vous tuer sur l'heure, en légitime défense. Je ne vous ferai pas cet honneur. Mais, je vous préviens de ne pas bouger de ce fauteuil; au moindre mouvement que vous ferez pour vous en lever, je vous tirerai dessus, et moi je ne vous raterai pas.

A ce moment, le domestique de l'avocat survint précipitamment, accompagné des gendarmes qu'il était allé chercher au bruit de la détonation; alors l'avocat, s'adressant au brigadier:

— Voici l'homme, et voici, comme pièce à conviction, son revolver avec une cartouche brûlée. Maintenant, faites votre devoir.

Et, pendant qu'on emmenait le misérable, anéanti, l'avocat lui jeta ces derniers mots à la face:

— Eh, monsieur l'insulteur de femmes, ce n'est pas sur le terrain que nous nous rencontrerons, mais à la cour d'assises!...

...Puis, il se renfonça tranquillement dans son *rocking chair*, ralluma son cigare aussi tranquillement que si, quelques minutes auparavant, il n'avait pas failli être assassiné!...

JULES BONGRAND.

Paris

PAS LA MOINDRE TACHE

M. Parvenu (parlant depuis une heure pour ne rien dire). — Vous êtes quatre associés; serait-ce indiscret de vous demander comment vous vous distribuez votre besogne?

Le marchand. — Voici: Louis s'occupe des finances, Henri de la correspondance, Georges des affaires générales et moi... mais je vous dis cela privément, je tiens compagnie aux sieurs de long.